



Ville d'Andenne

Jumelée avec Chauny et Bergheim (Erfst)

T.V.A. : 207.258.514

C.C.P. : 000.0019424.24

Centre administratif
Tél. : 085 / 84 39 22

Place du Chapitre, 7
Fax : 085 / 84 54 39

Monsieur Manfred PETERS
Président du
Comité de défense d'Andenne
rue de la Ferme Romaine, 3
5300 SEILLES

N/Réf. : *Environnement/MD/FW/99/1037*
Objet : **Spri ARDEN'HUMUS - Mauvaises odeurs dans le zoning industriel de Seilles.**

Monsieur le Président,
Monsieur PETERS,

Votre courrier du 2 septembre courant a retenu toute l'attention du Collège.

En ce qui concerne la société ARDEN'HUMUS, nous tenons à vous signaler que cette société, par son activité, génère régulièrement des odeurs nauséabondes qui incommode fortement les habitants d'Andenne, d'Andenelle, de Reppe et de Seilles.

Malgré tous nos efforts, nos courriers adressés aux diverses administrations de la Région wallonne, ainsi qu'à la Députation Permanente de la Province de Namur, le Port Autonome, malgré toutes les réunions que nous avons eues avec l'ensemble de ces départements, malgré toutes les infractions qui ont été constatées par la Division de la Police de l'Environnement, la Brigade de Gendarmerie et la Police d'Andenne, la Députation Permanente de Namur et le Ministère de la Région wallonne ne prennent aucune mesure pour enrayer les nuisances auxquelles les habitants de la commune d'Andenne sont soumis.

Les permis et les autorisations qui ont été délivrés à cette entreprise l'ont été par la Députation Permanente de Namur et par le Ministère de la Région wallonne ; la Ville d'Andenne n'est sollicitée que pour émettre un avis.

Dans de telles conditions, une commune est totalement désarmée devant la passivité des autorités provinciales et régionales.

Néanmoins, la Ville d'Andenne a déjà entrepris plusieurs actions en justice à l'encontre de ladite société, afin d'essayer d'enrayer le développement des nuisances auxquelles les andennais sont soumis. Même dans ce cadre, les intérêts des habitants de l'entité sont peu de poids dans les décisions prises par les tribunaux.

Croyez bien que le Collège Echevinal ne baissera pas les bras et continuera encore à consacrer toute son énergie à l'arrêt des activités de cette entreprise peu respectueuse de l'environnement.

A ce titre, le Collège Echevinal a décidé d'organiser une conférence de presse ce mercredi 8 septembre, à 8 h 30, à l'Hôtel de Ville, en vue d'alerter l'opinion publique sur la passivité de la Députation Permanente de Namur, du Ministère de la Région wallonne dans ce dossier.

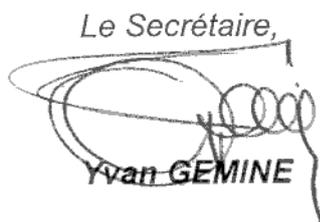
Nous ne manquerons pas d'alerter la Députation Permanente et le Ministère de la Région wallonne en leur signalant les nombreuses plaintes déposées par les riverains, les pétitions et les comités de quartier qui se constituent pour manifester leur désaccord, leur opposition à la continuation des activités malodorantes de cette société.

Pour ce qui a trait aux Fonderies LECOMTE, le Service de l'Environnement et la « Fondation CLOSE » de la Province de Namur vont bientôt commencer une campagne de recherches et d'analyses dans la vallée de la Meuse, afin de pouvoir établir un bilan environnemental dans le cadre des nuisances générées par l'activité de toutes les sociétés sises en bord de Meuse sur le territoire de la commune d'Andenne.

Monsieur l'Echevin de l'Environnement, Vincent SAMPAOLI, et Monsieur le Conseiller en Environnement, Marc DEGREEF, souhaiteraient vous rencontrer pour vous entretenir du dossier de la Sprl ARDEN'HUMUS. A cet effet, ils ont laissé des messages sur votre répondeur téléphonique. N'hésitez pas à reprendre contact avec eux, afin de convenir d'un rendez-vous.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur PETERS, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

PAR LE COLLEGE,

Le Secrétaire,

Ivan GEMINE



Le Bourgmestre,

Claude EERDEKENS